



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Déclaration préalable du Sgen-CFDT au CSA-SD du 26 juin 2025

Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD

Une urgence : la santé mentale des élèves et la protection des personnels

L'assassinat de Mélanie nous rappelle les conséquences dramatiques que peuvent engendrer les défaillances en matière de prise en charge de la santé mentale des jeunes.

La CFDT souhaite un renforcement des moyens médico-sociaux (psychologues, infirmières, médecins) pour la prise en charge de la santé mentale des jeunes et une présence accrue d'adultes qualifiés dans les établissements.

Une gestion comptable de la baisse démographique

Nous regrettons que la baisse démographique donne lieu à récupération de postes plutôt que de les redéployer pour **améliorer la prise en charge globale des élèves** (plus de maîtres que de classes, psychologues, infirmières, médecins...) ou répondre au besoin de souffler des personnels qui souhaitent être à **temps partiel** pour tenir le coup face à des conditions de travail qui se dégradent. Nous vous l'avons déjà dit, certaines équipes sont à bout.

Besoins des élèves : un modèle de formation peu adapté aux réalités et un renforcement des inégalités

Le rapport de la Cour des comptes de mai 2025 confirme un constat que nous formulons depuis longtemps : **l'organisation actuelle ne répond pas aux besoins des élèves.**

La formation des enseignants :

- Est trop descendante, sans réelle prise en compte des besoins exprimés localement. Elle ne laisse pas assez de marges de manœuvre aux équipes et empêche parfois l'accès à des formations utiles (notamment l'inclusion).
- Ne prévoit **pas un temps d'appropriation** suffisant des nouveaux programmes.

Ce même rapport pointe les inégalités. **Or dans un territoire où la concurrence public – privé est rude, la non-prise en compte des 2 ans** revient à favoriser les inscriptions dans le privé. Cela accentue les inégalités dès le départ. Cela doit être pris en considération.

La CFDT vous remercie de la tenue anticipée d'un CSA d'ajustement mais sommes prudents sur la prise en compte des dernières inscriptions qui arrivent traditionnellement durant l'été. Il faudra en tenir compte dans les décisions définitives.

Je vous remercie pour votre écoute.